



Centre Communal d'Action Sociale

Année 2024 – Demande d'inscription sur le registre nominatif pour vagues de chaleur et canicule

☐ 1^{ère} inscription

☐ Renouvellement et mise à jour

Plan d'alerte et d'urgence (article L 116-3 du CASF) Registre nominatif (article L 121-6-1 du CASF)

Demande à compléter par la personne elle-même ou par un tiers et à retourner au CCAS – 41 rue des Marmousets – 30380 Saint Christol Lez Alès. La première demande sera suivie d'un accusé de réception

En cas d'activation du plan d'alerte et d'urgence, des contacts téléphoniques réguliers sont organisés par le CCAS. A sa demande, le registre peut être communiqué à la Préfecture.

Les données sont à actualiser chaque année pour maintenir l'inscription sur le registre. L'absence d'actualisation entraînera une radiation qui sera notifiée par courrier.

Eléments relatifs à la personne à recenser

Une inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan sanitaire des vagues de chaleur et canicule est demandée pour :

Nom :

Prénom :

Qualité :

- ☐ Personne âgée de plus de 65 ans
- ☐ Personne âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail
- ☐ Personne adulte handicapée

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone : Mail :

Situation familiale : ☐ isolé(e) ☐ couple ☐ Autre (préciser) :

(éventuellement) Coordonnées du service d'intervention à domicile (ex.aide-ménagère, téléassistance, ...) :

Nom :Tél. :

(éventuellement) Personnes à prévenir en cas d'urgence :

	1 ^{er} contact	2 nd contact
Nom et prénom :		
En qualité de :		
N° de téléphone :		

<i>Eléments relatifs à la tierce personne qui fait la demande</i>
--

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Agissant en Qualité de (préciser) :

La personne concernée est-elle informée de votre démarche d'inscription ?

☐ oui ☐ non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Date :

Signature